

CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 MAI 2022

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BERGE Philippe, BRUSONE Monique, COMBALUZIER Viviane, DERHILLE Gérard, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, IVANOFF Emma, MENARD Jean-Pierre, POURCIN Raymond, QUIRICO Jean-Claude, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

Mme BELTRA Josette, Mr BUSTI Paul, Mr EMSALEM Roland, Mme GRIMA Thérèse, Mme ILLY Colette, Mr MONTEL Kleber, Mme POURCIN Philomène, Mme ROMETTE Françoise, Mme STRAVATO Mireille

Sont également présents :

MM BASTARD Françoise, VINCENT Jean-Marie, Mme DUVILLIER Hélène, Mme LESCLOUS Marcelle, Mme LAMBERT Nicole, Mme LELEYTER Françoise, Mr CAMPRUBI Georges, Mr BERNON Philippe, Mr NARDI Jérôme, Mme BROSSIER Ghislaine.

Sont excusés : Mr MISSUL, Mr DRAPS, Mr SOUMIREU, Mr BOUCLY

Avertissement : tous les extraits de courrier, d'infos diversessont en italique

Approbation du compte rendu du CA du 04 avril 2022 :

Il est procédé au vote : **le compte rendu est adopté à l'unanimité**

Distribution du journal « les échos de Ste Anne » :

Claude GUILHEM informe l'assemblée que le journal est finalisé et sera bientôt distribué

Par ailleurs il est fait appel de nouveau à tous les volontaires pour la distribution, et notamment de personnes résidentes dans les copropriétés. Merci de nous indiquer vos possibilités (ciq.sainteanne@gmail.com).

Claude GUILHEM fait appel à toutes et à tous pour participer à la réalisation de notre journal, en proposant : articles, poèmes, etc

Intervention de Philippe BERGE :

CSA : Conseil de Sécurité d'Arrondissement.

P. BERGE fait un compte rendu du dernier CSA, concernant Ste Anne il a été signalé des problèmes de vols à la roulotte et vol de véhicule, il y a aura une augmentation des patouilles de la police.

Une prochaine réunion du CSA aura lieu à Ste Anne le 19 Mai 2022. Seulement trois personnes représenteront le CIQ.

Il a été décidé par le CA de privilégier comme demande :

- Les problèmes rue Thieux (entre 12 et 14 H)
- Les questions de sécurité concernant les écoles (Mazargues/ rue Thieux/ rue Callelongue)
- Le parc Bonneveine (rodéos etc ...)
- Le stationnement à cheval dans certaines rues du quartier
- Les problèmes de chaussée rue Marie Louise
- L'accès handicapé (église / CMA)
- Les trottinettes (stationnement)

P. BERGE (en qualité de suppléant) a représenté le CIQ lors du CA de la fédération du 28 avril 2022. Il en ressort notamment :

- Le CIQ St Giniez Village n'étant pas à jour des cotisations et vu le manque d'information concernant son CA, les questions relatives à ce CIQ sont reportées sur le CIQ Michelet.
- Rencontre avec le CIQ Mazargues : le BUS (boulevard urbain sud) pourrait être prolongé jusqu'au Décathlon
- Fermeture de la mise à l'eau de la pointe rouge
- Problème de sécurité au parc Pastré
- Présence d'une nouvelle personne à l'accueil du commissariat du 8ème
- 14 CIQ ont un référent sécurité
- Problèmes de manque de WC publics pour l'été sur toute la zone

P. BERGE a par ailleurs été interpellé (hors réunion) par Mme LA ROCCA du CIQ Bonneveine concernant les limites du CIQ et notamment le parc Bonneveine et la Sérane.

Le CA rappelle que le périmètre du CIQ Ste Anne est défini par des statuts et que notre CIQ n'a pas volonté à modifier sa zone d'intervention.

Intervention de Jean-Pierre MENARD

JP MENARD s'est rendu dans les écoles de l'avenue de Mazargues, de la rue Thieux et de st Giniez.

Il en ressort que les classes sont actuellement et en moyenne autour de 27 élèves au lieu de 30.

Il y a donc potentiellement quelques places. Il convient cependant d'être attentif au regard des constructions en cours et celles à venir, car la situation des effectifs risque fort de changer.

Compte rendu de la rencontre avec la mairie concernant l'OAP

Le 25 avril nous avons été reçus par Mr BENARROCHE (Maire du 6/8) concernant l'OAP :

En amont de notre rencontre et afin de préparer notre entrevue avec Monsieur le Maire nous avons adressé le mail suivant :

Monsieur le maire,

Je vous remercie d'avoir bien voulu nous proposer un rendez-vous (lundi 25 avril à 17H30) concernant la future OAP Ste Anne.....

....

....En vue de cette rencontre je vous propose de trouver ci-dessous les questions essentielles que le CIQ souhaiterait aborder si vous en êtes d'accord, et notamment :

- Nombre de logements ?
- La mixité d'usage (implantation / pourcentage et destinations) ?
- La mixité sociale (implantation / pourcentage et destinations) ?
- Quelle sera la prise en compte du PPRI ?
- Quelle sera la zone concernée par la réflexion concernant la mobilité ?
- Comment travailler sur une transition du tout voiture à une mobilité douce ?
- Quelles dispositions seront prises dès le départ pour les véhicules électriques ?
- Quelle serait la destination des bâtiments semi-industriels (Reggio) ?
- Le CIQ pourra-t-il être consulté avant la délivrance des futurs permis de construire ?

Bien évidemment, nombre de ces questions demeurent ce jour sans véritable réponse possible, mais pour certaines (un ordre de grandeur, une zone, etc ...), les projets (souhaits, décisions ...) de la mairie peuvent être autant d'éléments qui nous permettront de mieux appréhender le devenir de cette zone.

Notre souhait est de participer au mieux aux nombreuses réflexions, afin que soient pris en compte, tant que faire se peut, les souhaits des habitants.

.....

La rencontre s'est déroulée à la mairie en présence de Mr BENARROCHE (Maire) de Mr LEMERY (conseiller d'arrondissement délégué aux grands projets et permis de construire) Mr MENARD (vice-président du CIQ Ste Anne) Mr BOUCLY (vice-président de l'ASL michelet sainte Anne) Mr DERHILLE (président du CIQ), et avec en visioconférence Mr RUPNIK (adjoint au maire délégué au secteur 4) et Mr RICHEROLLE (Directeur de cabinet du Maire).

Monsieur le Maire a rappelé notamment ce qui avait déjà abordé lors des différents ateliers et comité de pilotage :

- L'impératif besoin en logements pour la ville de Marseille
- Que le zonage ne soit plus mono usage
- La mixité sociale impérative
- Un travail sur les écoles et autres services publics
- Aller vers une ville décarbonée
- Privilégier la mobilité douce
- Assurer la qualité du projet
- Assurer les échanges avec les habitants du quartier

Concernant les bâtiments semi industriels (REGGIO) un projet de protection et de rénovation de ces bâtiments est prévu.

Concernant le fait d'informer et consulter les habitants du quartier avant les futures constructions (pour tout le quartier) Mr BENARROCHE précise que cela est déjà à l'étude afin d'associer les riverains

Le point sur lequel le CIQ insiste, concerne le nombre de logements avant même toute autre réflexion sur les autres sujets (mobilité / espaces non bâtis etc ...). Mr BENARROCHE parle alors de 600 logements avec 30% de logements sociaux, ainsi qu'une diversité d'usages (bureaux, commerces, écoles etc ...).

Le CIQ souligne que ce nombre est trop important tenant compte notamment des constructions actuelles qui modifient déjà la vie des habitants du quartier, ainsi que la préservation du caractère villageois de notre secteur.

D'autres sujets ont été abordé :

- Parc Bonneveine : les réflexions en cours se feront avec la participation du CIQ
- Trotinettes : la mairie travaille avec les opérateurs. Le CIQ rappelle sa proposition de définir avec la mairie et les opérateurs les emplacements souhaitables et leur matérialisation.
- Sécurité aux abords des écoles rue Thieux et Av de Mazargues : concernant l'avenue de Mazargues les interventions sont prévues pour le mois de juillet. Pour la rue Thieux le CIQ demande également les interventions de sécurisation nécessaires.

Compte rendu du COPIL N°3 concernant l'OAP

Le comité de pilotage N°3 s'est tenu sous la présidence de Mme VASSAL Présidente de la métropole

Mme VASSAL a tout d'abord rappelé l'importance du projet au regard notamment de la cité radieuse et des obligations liées à son classement à l'UNESCO. Le rapport MENGOLI étant primordial à la réflexion d'ensemble ;

La volonté affichée d'aller ensemble vers un projet de qualité qui pourra servir d'exemple.

Mme CHABOCHE (adjointe au Maire de Marseille) et Mr BENARROCHE (maire du 6/8) soulignent le travail mené en commun avec la métropole, et remercie la métropole pour cette étroite collaboration.

L'ordre du jour est présenté :

- Rappel de la démarche
- Synthèses des ateliers
- Suite de la démarche

Rappel de la démarche :

Il a été rappelé le calendrier ainsi que les différents thèmes abordés lors des ateliers notamment.

Présentation d'une synthèse de l'atelier N°1 :

Présentation d'une synthèse de l'atelier N°2 :

Présentation d'une synthèse de l'atelier N°3 :

Après la présentation des synthèses un temps d'échange a été prévu.

Mme VASSAL souligne que l'on construit « la ville de demain », mais qu'il s'agit bien de prendre aussi en compte les besoins du quartier (équipements etc ..). Que le nombre de 350 logements semble être celui qui sera possible vu des implantations et hauteurs des futures constructions. Qu'il faudra une période de transition (une démarche progressive) concernant les emplacements de parking et plus globalement concernant la mobilité.

Mme CHABOCHE précise qu'il n'y a pas de projet « caché » et qu'il s'agit bien de trouver en commun les besoins et souhaits concernant notre quartier.

Mr BENARROCHE insiste sur l'avenir de ce quartier et donc il convient de se projeter dans 10 15 ans.

Le CIQ a rappelé l'ensemble des questions déjà soulevées et relève le chiffre de 350 logements potentiels.

Mr MIRALLES (directeur de la Planification et de l'Urbanisme du territoire Marseille Provence) précise que le rapport Mengoli concernant cette zone amène à limiter les hauteurs des futures constructions à R+4.

On peut de fait estimer en effet qu'il y aurait 350 logements

Le CIQ émet quelques réflexions :

- *L'étude à venir concernant le parking du Corbusier va impacter le stationnement de tout le quartier*
- *Ou en est la réflexion concernant l'av Guy de Maupassant*
- *Quelles obligations de places de stationnement pour les futures constructions et activités*
- *Etc ...*

Le CIQ réitère que le nombre de 350 logements et des hauteurs limitées à R+4 sont déjà une première avancée vers le souhait des habitants : limiter le nombre de logements au regard notamment de tout ce qui a été construit et est en cours de construction dans notre quartier.

Le CIQ fait part que le sujet est systématiquement abordé lors des conseils d'administration du CIQ et que les comptes rendus sont sur le site du CIQ. Par ailleurs il est prévu qu'en cas de besoin une Assemblée générale extraordinaire du CIQ sera programmée dès que nous serons en possession du projet.

La deuxième partie de ce comité de pilotage : vers une traduction règlementaire :

Il a été précisé la prochaine balade urbaine le 29 avril (voir sur le site du CIQ les comptes rendus)

Nous relevons principalement :

- *Une estimation de 350 logements*
- *Des hauteurs limitées à R+4*
- *Une période de transition concernant la mobilité*
- *Le délai entre fin juin (production des éléments règlementaires) et le mois d'octobre, ce qui laissera la possibilité de revenir sur des points qui ne seraient pas le souhait des habitants.*
- *L'enquête publique en 2023*

Entre le mois de juin et le mois d'octobre nous aurons à étudier le projet. Le CIQ a fait appel à un expert en urbanisme afin d'avoir le plus possible d'éléments qui nous permettront de faire valoir les souhaits des habitants.

Compte rendu de la balade urbaine :

Le 29 avril Jean Pierre MENARD a participé à la balade urbaine concernant l'OAP.

Beaucoup d'interrogations demeurent à l'issue de cette rencontre et elles rejoignent notamment celles exprimées ci-dessus.

Philippe DURLET (ASL Michelet Ste Anne) a également participé à cette rencontre et l'on constate les mêmes réflexions générales.

Par ailleurs Mr NARDI, résident dans notre quartier et qui a participé à la balade urbaine, a fait part au CA de son scepticisme concernant l'écoute des riverains par les collectivités.

Questions diverses :

- La question du feu rouge à l'angle du Bd Verne n'est toujours pas résolue
- Rappel cérémonie du 08 mai à 10H30 place Baverel
- Une demande concernant des nuisances sonores en fin de semaine émanant semble t'il de la place Baverel : le CA n'a jamais été saisi de cette question et nous allons cependant rencontrer les commerçants pour faire un point plus précis.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H

Le président du CIQ
G. DERHILLE

PROCHAIN CA LE LUNDI 13 JUIN A 18H